

**RÈGLES DU CONCOURS INTERNATIONAL**  
**« Votre Night City - Concours d'illustrations Cyberpunk 2077 »**

**ARTICLE 1. DISPOSITIONS GÉNÉRALES**

1. Ce document (ci-après le « **Règlement** ») décrit les dispositions générales du concours « Your Night City - Cyberpunk 2077 Illustration Contest » (ci-après le « **Concours** »).
2. Nous vous invitons (nous vous désignons ci-après comme étant le « **Participant** ») à créer un dessin original d'un personnage inspiré de Cyberpunk 2077, en particulier de Night City et du personnage principal V (ci-après l'« **Illustration** »). L'illustration doit être créée en tenant compte du modèle du blouson de V fourni par nous (ci-après le « **Modèle** »).
3. Vous ne pouvez soumettre qu'une seule Illustration.
4. Vous devez nous envoyer l'illustration sous forme d'image graphique, par courrier électronique. Vous pouvez trouver les exigences détaillées pour l'illustration et le processus de soumission à l'Article 4.
5. Les Prix seront attribués à trois Participants qui produisent l'illustration la plus créative et la plus originale, nous l'envoient pendant la durée du Concours et soumettent toutes les autres informations nécessaires détaillées à l'Article 6 (ci-après les « **Gagnants** »).
6. Les illustrations gagnantes seront présentées sur nos comptes de réseaux sociaux spécifiés à l'Article 5.
7. Le Concours est organisé par CD PROJEKT SA, une société ayant son siège social à Varsovie (code postal : 03-301, ul. Jagiellońska 74), inscrite au Registre Judiciaire National du Tribunal de Grande Instance de Varsovie, 13ème département commercial du Registre Judiciaire National, KRS n° 0000006865, NIP (n° d'identification fiscale) : 734-28-67-148, capital entièrement libéré de 96 120 000,00 zloty polonais, ci-après « **Nous** » ou l'« **Organisateur** »).
8. Le Concours est organisé en collaboration avec Wacom Europe GmbH, qui sera ultérieurement dénommée le « **Partenaire** ». Le Partenaire offre certains des Prix du Concours.

**ARTICLE 2. PARTICIPANTS**

1. Vous pouvez participer au Concours si vous avez au moins 18 ans le jour de votre participation au Concours et que vous avez la pleine capacité juridique, c'est-à-dire que vous pouvez conclure de manière indépendante des transactions juridiques, y compris des contrats exécutoires, conformément à votre législation locale.
2. Vous ne pouvez pas participer au Concours si vous êtes une personne employée ou associée à l'Organisateur ou au Partenaire, ou leurs sociétés affiliées, filiales, fabricants, représentants commerciaux ou agences de publicité ; ou membre de la famille immédiate d'une telle personne.
3. Toutes les informations fournies par les Participants aux fins du Concours sont fournies volontairement, mais elles peuvent être nécessaires pour participer au Concours et, dans le cas des Gagnants, également pour recevoir les Prix.

**ARTICLE 3. DATES DU CONCOURS**

1. Le Concours débute le 1<sup>er</sup> septembre 2020 et prend fin le 6 octobre 2020 à 23h59, heure d'Europe centrale (la « **Durée du Concours** » Les Gagnants seront annoncés publiquement le 31 octobre 2020 au plus tard.).
- 2.

#### ARTICLE 4. SOUMISSIONS

1. Afin de participer au Concours, vous devez avoir une adresse électronique et nous envoyer votre Illustration conformément aux Règles énoncées ci-dessous.
2. Chaque Illustration doit être enregistrée au format .JPG et ne doit pas dépasser 15 Mo. L'Illustration qui ne répond pas à ces exigences ne sera pas prise en considération aux fins du Concours.
3. L'Illustration doit répondre aux exigences techniques suivantes :
  - a) L'Illustration doit être créée en tenant compte du Modèle fourni par l'Organisateur. Vous pouvez trouver le Modèle, ainsi qu'une illustration de référence, à l'adresse suivante : <https://www.cyberpunk.net/en/news/36071/>
  - b) Le Modèle doit être utilisée par le Participant telle qu'elle est fournie par l'Organisateur. Le Modèle et ses dimensions ne peuvent en aucun cas être modifiées, comme une modification de la forme, un recadrage, un zoom, une mise en miroir, etc.

Toute Illustration ne répondant pas à ces exigences techniques n'est pas admissible au Concours.

4. Vous pouvez créer l'Illustration en utilisant votre style artistique et votre technique préférés. Vous pouvez choisir librement le sexe du personnage représenté dans votre Illustration. L'exemple d'Illustration fourni avec le Modèle doit être utilisé comme référence, vous ne devez cependant pas essayer d'imiter le style artistique ou la technique de cette Illustration de référence.
5. Envoyez-nous votre Illustration en pièce jointe à l'adresse électronique [your-NC@cdprojektred.com](mailto:your-NC@cdprojektred.com). L'objet du message doit être « Cyberpunk 2077 Illustration Contest – \*Nom et prénom du Participant\* ». Les Illustrations soumises de toute autre manière ne sont pas admissibles au Concours.
6. Vous devez soumettre votre Illustration vous-même, en utilisant votre propre adresse électronique. Les soumissions au nom d'autres entités ou personnes ne sont pas autorisées.
7. Vous ne pouvez pas nous envoyer plus d'une Illustration. Si vous nous envoyez plus d'une Illustration dans un même message, nous ne prendrons en considération aucune des Illustrations envoyées dans ce message aux fins du Concours. Si vous nous envoyez plus d'une Illustration dans des messages séparés, seule l'Illustration envoyée dans le premier message est admissible au Concours.
8. L'Illustration doit être conforme aux dispositions de la loi applicable. En particulier, l'Illustration ne doit pas enfreindre les droits d'auteur, marques déposées ou autres droits de propriété intellectuelle ou personnels d'autrui, vous pouvez cependant utiliser la propriété intellectuelle de l'Organisateur dans l'Illustration (comme les logos, dessins et autres de Cyberpunk 2077), à condition qu'elle soit utilisée conformément aux dispositions du [Contrat utilisateur de CD PROJEKT RED](#). L'Illustration doit être appropriée pour être présentée à des personnes mineures.
9. L'Organisateur se réserve le droit de rejeter ou de disqualifier l'Illustration du Participant si :
  - a) elle enfreint les dispositions de la loi applicable ou du Règlement du Concours ; ou

- b) elle peut être considérée comme étant raciste, xénophobe, sexiste, diffamatoire ou autrement offensante, illégale ou portant atteinte à la propriété intellectuelle ou aux droits personnels d'un tiers.

## ARTICLE 5. DÉCISION

1. Les Gagnants seront sélectionnés par un jury composé de membres de la communauté et des équipes artistiques de l'Organisateur (le « **Comité du Concours** »).
2. Le Comité du Concours choisira les Gagnants en fonction de la créativité, de la composition et de l'originalité de leurs Illustrations.
3. Le Comité du Concours choisira un total de 3 Gagnants et pourra attribuer des mentions honorifiques à sa seule discrétion.
4. La décision du Comité du Concours est définitive.
5. Les Illustrations gagnantes et les noms des Gagnants seront publiés sur les comptes de réseaux sociaux de l'Organisateur suivants :
  - Site Web officiel de Cyberpunk 2077 : [cyberpunk.net](http://cyberpunk.net)
  - Forums officiels de CD PROJEKT RED : [forums.cdprojektred.com/](http://forums.cdprojektred.com/)
  - Page Facebook officielle de Cyberpunk 2077 et ses versions régionales : <https://www.facebook.com/CyberpunkGame/>
  - Profil Twitter officiel de Cyberpunk 2077 et ses versions régionales : <https://twitter.com/CyberpunkGame>
  - Profil Instagram officiel de Cyberpunk 2077 : <https://www.instagram.com/cyberpunkgame/?hl=en>
  - Profil Tumblr officiel de Cyberpunk 2077 : <https://www.tumblr.com/blog/cyberpunkgame>

## ARTICLE 6. PRIX

1. Les Gagnants recevront les prix suivants (le « **Prix** ») :
  - a) 1<sup>er</sup> prix :
    - Wacom Cintiq 16
    - Cyberpunk 2077 Édition Collector
    - Sac de cadeaux Cyberpunk 2077 d'une valeur de 250 €
  - b) 2<sup>ème</sup> prix :
    - Wacom Intuos Pro M
    - Cyberpunk 2077 Édition Collector
    - Sac de cadeaux Cyberpunk 2077 d'une valeur de 150 €
  - c) 3<sup>ème</sup> prix :
    - Wacom Intuos S
    - Cyberpunk 2077 Édition Collector
    - Sac de cadeaux Cyberpunk 2077 d'une valeur de 100 €
2. L'Organisateur se réserve le droit d'attribuer d'autres prix spéciaux à sa seule discrétion.
3. Pour éviter toute ambiguïté, les Prix décrits ci-dessus sont les mêmes pour tous les Participants, quelle que soit la langue dans laquelle le Règlement est présenté au Participant.
4. Les Gagnants seront informés des résultats du Concours via des messages directs envoyés aux adresses électroniques qu'ils ont utilisées pour soumettre les Illustrations (veuillez vous assurer de vérifier votre adresse électronique afin de pouvoir recevoir ce message).

Le message susmentionné sera envoyé dans les trois (3) jours calendaires à compter du jour mentionné à l'Article 3, paragraphe 2, ci-dessus.

5. Chaque Gagnant disposera de sept (7) jours calendaires à compter du jour où les résultats lui auront été communiqués dans un message de l'Organisateur pour :
  - a) confirmer par message direct à l'Organisateur à l'adresse [your-NC@cdprojektred.com](mailto:your-NC@cdprojektred.com) qu'il accepte le Prix.
  - b) fournir à l'Organisateur une adresse postale à laquelle le Prix sera envoyé dans ce même message.
  - c) confirmer qu'elle ou il remplit les conditions mentionnées à l'Annexe A en fournissant à l'Organisateur l'Annexe A originale signée.
6. Si le Gagnant ne fournit pas à l'Organisateur toutes les informations énumérées à l'Article 5 (b) ci-dessus ou manque ou refuse d'accepter le Prix, nous nous réservons le droit d'attribuer la victoire à un autre Participant, et donc d'attribuer ce Prix à un autre Participant ou de ne pas attribuer le Prix en question.
7. Le cas échéant, chaque Gagnant remet à l'Organisateur une attestation de résidence fiscale originale délivrée par son pays de résidence valable au moment de la réception des Prix.
8. Les résultats du Concours seront annoncés via des publications publiques sur les comptes officiels de médias sociaux de l'Organisateur mentionnés à l'Article 5, paragraphe 5, ci-dessus au plus tard à la date mentionnée à l'Article 3, paragraphe 2, ci-dessus.

#### **ARTICLE 7. COÛTS ASSOCIÉS AU PRIX**

1. L'Organisateur couvrira les frais d'expédition du Prix.
2. L'Organisateur couvrira les frais d'imposition sur le Prix conformément à la loi polonaise. Outre cela, les Gagnants seront seuls responsables du paiement de toute taxe nationale, fédérale, étatique, locale ou autre supplémentaire, de toute nature, en relation avec tout Prix.
3. À la demande de l'Organisateur, les Gagnants doivent fournir à l'Organisateur tous les documents et informations requis par la loi applicable. Ces documents et informations peuvent notamment inclure les informations nécessaires à l'exécution des obligations fiscales, à la prévention du blanchiment d'argent et/ou de la fraude, et doivent être soumis dans les sept (7) jours calendaires suivant la transmission de la demande de l'Organisateur au Gagnant.

#### **ARTICLE 8. OBLIGATIONS ET DÉCLARATIONS DU PARTICIPANT**

1. En nous envoyant votre Illustration conformément au Règlement, vous confirmez (en tant que Participant) que vous remplissez les conditions énoncées dans le Règlement.
2. En nous envoyant votre Illustration, vous acceptez que si vous devenez l'un des Gagnants, l'Organisateur puisse utiliser votre nom, votre Illustration et les informations qu'elle contient dans les annonces des résultats du Concours.
3. En nous envoyant votre Illustration, vous déclarez également que :
  - l'Illustration est le résultat de votre travail personnel et indépendant.
  - vous détenez exclusivement tous les droits d'auteur personnels et économiques sur l'Illustration, en particulier le droit de l'utiliser et de disposer de son utilisation dans tous les domaines d'exploitation et de recevoir une rémunération pour l'utilisation de l'Illustration.
  - vous avez le droit exclusif d'accorder une autorisation pour l'exécution des droits d'auteur dérivés.

- vos droits d'auteur économiques, tels que mentionnés aux points ci-dessus, ne sont ni limités ni grevés de droits de tiers, et qu'ils ne violent aucun droit de tiers (autres que l'Organisateur).
- vous n'avez accordé aucune licence pour utiliser l'Illustration dans quelque cadre que ce soit.

## **ARTICLE 9. DROITS D'AUTEUR**

1. En nous envoyant votre Illustration, vous (le Participant) nous accordez (à l'Organisateur) une licence non exclusive, mondiale, non transférable, pour utiliser l'Illustration aux fins du Concours, y compris pour fournir l'Illustration au Comité du Concours et la publier sur nos sites Web. Les Prix doivent être considérés comme une compensation pour l'octroi de la licence par les Gagnants à l'Organisateur. Cette licence couvre notamment les formes d'exploitation suivantes :
  - Production de copies de l'Illustration en utilisant n'importe quelle technique.
  - Distribution et diffusion de l'Illustration de quelque façon que ce soit.
  - Mise à disposition de l'Illustration d'une manière permettant à toute personne d'accéder à l'Illustration à un endroit et à un moment de son choix.
2. La licence visée à l'Article 9, paragraphe 1 est accordée pour une durée indéterminée.

## **ARTICLE 10. DONNÉES PERSONNELLES**

1. Votre responsable du traitement des données personnelles est CD PROJEKT SA, dont le siège social se trouve à Varsovie, Pologne, ul. Jagiellońska 74, 03-301 Warszawa.
2. Nous pourrions traiter vos données personnelles suivantes :
  - a) Participant : nom, adresse électronique, toute autre donnée personnelle incluse sur l'Illustration (le cas échéant), toute information fournie durant les communications avec l'Organisateur (le cas échéant).
  - b) Gagnant : nom, adresse électronique, adresse physique, informations requises par la loi (par exemple à des fins fiscales), portrait, autres données personnelles fournies dans le cadre des communications avec l'Organisateur (le cas échéant).
3. Vos données personnelles seront traitées aux fins de la réalisation du Concours organisé par CD PROJEKT, auquel vous comptez participer, notamment aux fins d'évaluer les soumissions, d'attribuer les Prix, d'annoncer les résultats, de communiquer avec les Participants et de fournir les Prix aux Gagnants.
4. Nous respectons vos droits à la vie privée, c'est-à-dire votre droit d'accéder, de rectifier et de supprimer vos données, de limiter leur traitement, de les transférer, votre droit de ne pas faire l'objet d'une prise de décision automatisée, y compris un profilage, et de vous opposer au traitement de vos données personnelles (vous trouverez plus de détails sur le traitement de vos données personnelles dans la Politique de confidentialité de l'Organisateur à l'adresse suivante : [https://regulations.cdprojektred.com/en/privacy\\_policy](https://regulations.cdprojektred.com/en/privacy_policy)).

## **ARTICLE 11. INDEMNITÉ**

L'Organisateur ne couvrira pas les coûts potentiels encourus par le Participant dans le cadre du Concours, y compris la participation au Concours, la préparation et la soumission de l'Illustration et la réception du Prix, sous réserve de l'Article 7 ci-dessus.

## **ARTICLE 12. DISPOSITIONS FINALES**

1. Les Règles sont publiées dans les langues suivantes : anglais, polonais, russe, allemand, portugais brésilien, français, espagnol, italien, japonais, coréen, chinois simplifié et chinois traditionnel.
2. Les règles sont régies et interprétées conformément à la loi polonaise.
3. Le Concours n'est pas un jeu de hasard, une loterie ou tout autre jeu visé par la loi polonaise du 19 novembre 2009 sur les jeux de hasard.
4. Les règles entrent en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2020.

## Annexe A - Déclaration de propriété effective

Je soussigné \_\_\_\_\_<sup>1</sup>, certifie que je dois être considéré comme un propriétaire effectif du Prix au sens du Modèle de convention fiscale de l'OCDE concernant le revenu et la fortune, en particulier :

1. Je reçois le Prix pour mon propre bénéfice, ce qui inclut le droit de décider seul que faire de ce Prix une fois reçu, et d'assumer le risque économique lié à la perte de la totalité ou d'une partie de ce Prix.
2. Je ne suis pas un agent, un représentant, un fiduciaire ou toute autre personne légalement ou effectivement obligée de transférer la totalité ou une partie de la rémunération convenue, dans le cadre du présent accord, à une autre entité,
3. Je confirme que je remplis toutes les conditions pour être considéré comme un résident fiscal de \_\_\_\_\_<sup>2</sup> conformément au droit interne et au traité \_\_\_\_\_<sup>3</sup>.

Gagnant :

---

<sup>1</sup> Veuillez indiquer le nom et le prénom du Gagnant.

<sup>2</sup> Veuillez indiquer le pays de résidence du Gagnant.

<sup>3</sup> Veuillez indiquer le nom de la convention de double imposition conclue entre la Pologne et le pays du Gagnant.